

XXXV—AFFAIRES EXTERIEURES

200 Contribution du Canada au maintien de la Société des Nations pour 1934, y compris le secrétariat, l'Organisation internationale du travail et la Cour permanente de justice internationale.	205,569 42
---	------------

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens étant lu;

M. Bennett propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux Subsidés votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1935, la somme de \$135,756,833.73 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution, du consentement de la Chambre, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Rhodes présente alors un Bill No 109, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1934—lequel est lu la première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant appelé;

M. Bennett propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

GOUVERNEMENT CIVIL

286 Bureau de l'Auditeur général—	
Dépense casuelle—	
Crédit supplémentaire.	2,500 00
288 Secrétaire d'Etat—	
Traitements—	
Crédit supplémentaire pour le Bureau des traductions.	10,000 00
Dépense casuelle—Crédit supplémentaire.	15,500 00